



Dossier de l'OHI n° S3/2641

LETTRE CIRCULAIRE 57/2017
2 novembre 2017

**SOUS-COMITE DE LA GEBCO SUR LES NOMS DES FORMES
DU RELIEF SOUS-MARIN (SCUFN)
QUATRE POSTES DE REPRESENTANT DE L'OHI A POURVOIR**

Référence : Mandat et Règles de procédure du [SCUFN](#)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Suite à la 30^{ème} réunion du sous-comité de la carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) sur les noms des formes du relief sous-marin (SCUFN-30), qui s'est tenue à Gênes, Italie, du 2 au 6 octobre 2017, le Secrétariat du SCUFN a été chargé de préparer l'appel à candidatures afin de pourvoir quatre postes de représentant de l'OHI en tant qu'organisation mère au sein du SCUFN (cf. référence). La liste actuelle des membres du SCUFN est fournie à l'annexe A.

2. Le Dr Yasuhiko OHARA (actuel vice-président du SCUFN, Japon), le Lic. Walter REYNOSO-PERALTA (Argentine) et le capitaine de vaisseau Ana Angélica ALBERONI (Brésil) arriveront au terme de leur mandat de représentants de l'OHI (cf. règle 2.1.3 de la référence) à l'issue de la 31^{ème} réunion du SCUFN (SCUFN-31) qui se déroulera en octobre 2018. Le Dr Kian FADAIE (Canada), ayant été absent des réunions pendant plus de deux années consécutives, est réputé démissionnaire (en application de la règle 2.5 de la référence).

3. Les mandats du Dr Hans Werner SCHENKE (actuel président du SCUFN, Allemagne), du Dr Vaughan STAGPOOLE (Nouvelle-Zélande) et du Dr Hyun-Chul HAN (République de Corée), qui représentent la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, la deuxième organisation mère, arriveront également à terme à l'issue du SCUFN-31 en 2018. En outre, le professeur LIN Shaohua (Chine) a informé les membres du SCUFN lors du SCUFN-30 qu'elle devrait démissionner peu après le SCUFN-30.

4. L'article 2.1.1 des Règles de procédure du SCUFN (cf. référence) dispose que « *Le sous-comité est composé de douze membres, de préférence six membres nommés par l'OHI et six par la COI, agissant en étroite consultation* ». L'article 2.1.3 dispose également que « *Les membres du sous-comité sont nommés pour une période de cinq ans, renouvelable pour un période supplémentaire de cinq ans par l'organisation mère correspondante* ».

5. Il est donc demandé aux Etats membres d'envisager de désigner des experts ayant le profil requis pour pourvoir les postes vacants susmentionnés, en remplissant le formulaire de candidature fourni à l'annexe B et en le retournant au Secrétariat de l'OHI **avant le 31 janvier 2018**. Les décisions relatives à la nomination des nouveaux membres devraient être prises au plus tard à la fin mars 2018.

6. Les Etats membres sont invités à noter que le SCUFN-31 devrait¹ être accueilli par *Land Information New Zealand (LINZ)* à Wellington, Nouvelle-Zélande, en octobre 2018. Les élections pour les fonctions de président et de vice-président devraient se tenir à la fin de la réunion du SCUFN-31. Il convient également de rappeler qu'il est attendu que les experts sélectionnés soient soutenus et financés par leur organisation en ce qui concerne leur participation aux réunions du SCUFN.

7. Au vu de l'ampleur du renouvellement à venir, et afin d'assurer une certaine continuité, il convient de noter :

- que les anciens membres et les membres actuels du SCUFN ont la possibilité de soumettre leur candidature pour un autre mandat ;
- qu'il est fortement recommandé aux candidats sélectionnés et aux organisations qui les soutiennent d'envisager la possibilité de participer au SCUFN-31.

8. Les critères de sélection des membres du SCUFN incluent :

- Des connaissances approfondies en bathymétrie, en géomorphologie marine, particulièrement de l'état de l'art en hydrographie et en cartographie océaniques ;
- Une expérience en analyse topographique de terrain ;
- Une bonne connaissance du domaine général de l'histoire maritime internationale ;
- Des connaissances de base en sciences de la Terre appliquées au domaine marin ;
- Une expérience dans des réunions internationales conduites en anglais ;
- Un équilibre entre le renouvellement et la continuité de la composition du SCUFN.

9. Un curriculum vitae mettant en valeur les qualifications et l'expérience du candidat devra être fourni à l'appui de toute candidature proposée. Le Secrétaire général, en consultation avec les directeurs du Secrétariat de l'OHI, examinera les candidatures reçues et, en liaison avec le président du SCUFN, le Dr Hans Werner SCHENKE, confirmera les nouveaux membres du SCUFN ou, si besoin est, consultera les Etats membres pour l'aider dans son choix.

10. Le Secrétariat de l'OHI saisit cette occasion pour remercier les futurs membres sortants du SCUFN pour leur implication active, fiable et concrète dans les activités du SCUFN pendant de nombreuses années, ainsi que les organisations nationales qui les ont soutenus.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,



Mustafa IPTES
Directeur

Annexe A : Liste des membres du SCUFN
Annexe B : Formulaire de candidature

Copies à : Dr Hans Werner Schenke (président du SCUFN),
M. Julian Barbieri (Secrétariat de la COI), *par courriel seulement*.

¹ A confirmer.

**SOUS-COMITE DE LA GEBCO SUR LES NOMS DES FORMES
DU RELIEF SOUS-MARIN (SCUFN)**

Composition (*octobre 2017*)

OHI	COI
Dr Yasuhiko OHARA (Japon)	Dr Hans Werner SCHENKE (président) (Allemagne)
Lic. Walter REYNOSO-PERALTA (Argentine)	M. Félix FRÍAS IBARRA (Mexique)
Capitaine de vaisseau Ana Angélica ALBERONI (Brésil)	Dr Ksenia DOBROLYUBOVA (Fédération de Russie)
Capitaine de corvette Felipe BARRIOS (Chili)	Dr Vaughan STAGPOOLE (Nouvelle-Zélande)
Dr Kian FADAIE (Canada)	Dr Hyun-Chul HAN (République de Corée)
Professeur Roberta IVALDI (Italie)	Professeur LIN Shaohua (Chine)

**SOUS-COMITE DE LA GEBCO SUR LES NOMS DES FORMES
DU RELIEF SOUS-MARIN (SCUFN)**

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

(à retourner au Secrétariat de l'OHI à cl-lc@iho.int avant le 31 janvier 2018)

Note : Les cases s'agrandissent au fur et à mesure de la saisie des réponses

Etat membre

OUI ou NON ?

1. Souhaitez-vous proposer la candidature d'un expert en tant que membre du SCUFN ?

SI OUI :

Nom :

Mél :

2. Si vous êtes sélectionné, avez-vous l'intention de participer au SCUFN-31, en octobre 2018 ?

Commentaires :

Signature :

Date :

Pièce jointe : CV du candidat proposé.